

Proposition contribution de la section PS presqu'île de Crozon pour le Bilan

Dans le but de faire baisser le chômage rapidement, des formations courtes (pour certaines de quelques mois) peuvent être mises en place par les pouvoirs public ou certains organismes privés. Il est difficile d'imaginer que la personne qui sortira de cette formation sera qualifiée et compétente.

Pour continuer de diminuer le chômage et surtout le chômage des jeunes, il faut prendre le temps de bien former ceux qui vont entrer ou évoluer dans le marché du travail.

L'un des moyens d'excellence pour arriver à cet objectif reste la formation par alternance.

Rappelons que les résultats et l'insertion professionnelle sont meilleurs pour les jeunes en alternance (7 apprentis sur 10 qui trouvent un emploi durable à la fin de leur formation).

La formation est en effet plus pratique, ce qui plaît aux futurs employeurs qui voient déjà en ces diplômés des salariés à part entière, avec pour certains déjà plusieurs années d'expériences professionnelles en fonction de leur formation.

Elle permet également à ces alternants de se faire rapidement une idée du contenu et des conditions de travail de leur futur métier. Ils peuvent au final s'orienter ou se réorienter en connaissance de cause.

Mettre une personne en cours de formation dans les mains d'un employeur implique donc une lourde responsabilité des pouvoirs publics et du monde professionnel. Il faut par exemple prendre le temps de bien former les formateurs, surtout du côté des employeurs. En effet, certains jeunes peuvent se retrouver face à une inégalité dans la formation selon avec quel patron ils effectuent leur alternance.

La section PS de la presqu'île de Crozon rappelle donc le bon bilan qui est celui du gouvernement en matière de formation par alternance :

- meilleure orientation de la taxe d'apprentissage
- prise en charge par l'État de l'augmentation de la rémunération des apprentis
- amélioration des droits des apprentis
- amélioration et sécurisation de la formation des apprentis
- création de 500 nouvelles formation par alternance
- création de la prime apprentissage pour les entreprises
- diversification des profils des apprentis
- création de l'aide « TPE-Jeunes Apprentis »
- simplification fiscale pour les entreprises
- depuis 2015, 200 millions d'euros de ressources financières supplémentaires sont consacrés à l'apprentissage
- parrainage sur M6 et W9 du programme court « Génération Apprenti(e)s » et création de la campagne de communication « L'apprentissage c'est votre avenir »

D'ici la fin du quinquennat :

- 500 000 apprentis en entreprise
- embauche de 1 000 enseignants
- mise en place d'une solution de formation, d'apprentissage ou de service civique pour tout jeune déscolarisé de 16 à 18 ans
- ouverture de l'apprentissage à tous les chômeurs longue durée

La section PS de la presqu'île de Crozon propose également une obligation pour l'alternant, une fois son diplôme obtenu, de rester encore minimum un an chez l'employeur qui l'a formé, si celui-ci en fait la demande. Cela afin de récompenser cet employeur et éviter une trop brusque déstabilisation de l'entreprise après le départ de ce salarié nouvellement formé.

La formation par alternance reste donc une chance pour la France, sa jeunesse, ses travailleurs et la lutte contre le chômage.

L'enjeu des prochaines années sera de sortir totalement l'alternance d'une voie par défaut pour des jeunes en difficulté scolaire. En Allemagne, en Suisse, en Autriche, pays souvent pris comme modèle économique, l'alternance est l'unique voie de formation professionnelle initiale.

C'est le sens du travail de Myriam El Khomri, ministre du Travail et Clotilde Valter, secrétaire d'État à l'apprentissage, concrétisé dernièrement par le lancement de la Fondation Innovations Pour les Apprentissages (FIPA) qui aura pour but de créer une culture de l'alternance comme voie d'excellence.